

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Leeza Allen

<https://www.cadre21.org/membres/12c7229f509a55a7df4c21a5>

Date d'obtention : 2023-12-01 16:00:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Lorsque quelqu'un dénonce un événement relié à de la pornographie juvénile, nous devons agir tout de suite. Nous devons rencontrer chaque jeune relié à l'évènement sexto. Grâce aux questionnaires, nous pouvons savoir si l'acte était impulsif ou bien malveillant. Dans les 2 cas, le cellulaire des personnes accusés de possession de pornographie juvénile devront être confisqués et rendu à la police. Si l'acte est impulsif, une rencontre de sensibilisation sera fait avec les policiers, les élèves concernés et leurs tuteurs. Si l'acte est malveillant, une enquête criminelle sera entamé par les policiers. Les parents doivent être mit au courant et un signalement à la dpj doit être fait.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans tous les cas, il est important de connaître notre rôle et de savoir pour qui l'on travaille. Par exemple, lorsqu'un policiers nous demande de faire passer le questionnaire à un élève, ce n'est pas notre rôle. C'est à lui de faire l'enquête. Tandis que si un élève m'approche pour me parler d'une situation, je dois appliquer le processus sexto. Ensuite, il est important de questionner la personne qui dénonce la situation en premier lieu, afin de connaître la version des faits.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape la plus difficile selon moi c'est de recueillir le témoignage de la victime. Je me met à leur place et j'ai beaucoup d'empathie pour eux. Ça prend du courage. À travers les études de cas, j'ai aimé celle où l'élève s'est sentie en confiance lors d'une dénonciation (en bikini) et est revenue plus tard pour dénoncer un autre cas. Ça me rassure moi aussi en tant qu'intervenante de savoir que la procédure est bien faite.